

République Française

Département : Aude

Arrondissement : Carcassonne

ALZONNE - Commune

011-211100094-DE_2026_055-DE

A G E D I

Séance du vendredi 17 juillet 2026

Délibération N° DE_2026_055

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	15	15
Date de la convocation : 09/07/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-sept juillet deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie d'Alzonne), sous la présidence de Régis BANQUET.

Présents : Régis BANQUET Henri BONNAFOUS Carole CAHUZAC Thibault FORT Cyril GILLIS Anaïs JEANET Christelle LOGEAS Céline MEINIER Jérémie RAMON Gérard RUMEAU Florence CROUZAT Morgan GUIRAUD Aurélie HAMZAOUI Gilles SALLES Marion VACHET

Représentés :

Absents et Excusés : Nathalie ENCINAS Bernard GIEULES Jean LOPEZ Caroline RAYNAUD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Céline MEINIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal :

Carcassonne Agglo a souhaité initier une politique éducative pour les enfants âgés de 0 à 17ans du territoire par la signature d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT).

Cette volonté vise à fédérer les acteurs éducatifs, sociaux, culturels et sportifs autour d'une vision commune de l'éducation, en s'appuyant sur une démarche de co-construction impliquant élus, techniciens, et usagers. Le projet doit permettre de lutter contre les inégalités éducatives, sociales et territoriales, de répondre aux besoins des usagers (enfants et familles), de fédérer les différents acteurs du territoire, de donner un sens commun à l'action éducative, et de professionnaliser les agents.

Ces enjeux se traduisent par dix ambitions qui doivent favoriser la construction personnelle de l'enfant, son épanouissement et le vivre-ensemble.

Ce projet éducatif de territoire sera expérimenté, pour la période 2025 – 2027 sur les territoires suivants :

-Cabardès

-Nord Carcassonnais

-Haut Minervois

-Carcassonne

-Sud Carcassonnais

La volonté de Carcassonne Agglo est de pouvoir couvrir l'ensemble du territoire en septembre 2027.

Cet engagement sera cosigné par L'Etat, la Caisse d'allocations Familiales, Carcassonne Agglo et les 83 communes du territoire.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide:

-D'approuver le projet éducatif de territoire tel qu'exposé pour la période 2025/2027, document synthétique consultable auprès du secrétariat général de la commune.

-D'autoriser Monsieur le Maire à signer le PEDT ainsi que toute pièce afférente

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Régis BANQUET
Président de séance

Céline MEINIER
Secrétaire de séance

